



**ABONNEMENTS**

**LYON**  
Un an. . . . . 7 fr.  
Six mois. . . . . 4 »

**DÉPARTEMENTS**  
Un an. . . . . 9 fr.  
Six mois. . . . . 5 »

**ÉTRANGER**  
SELON LES DROITS DE POSTE

Les abonnements sont reçus à partir du 4<sup>er</sup> de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gerant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

# LA VÉRITÉ

## JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

**AVIS**

Les manuscrits qu'on voudra bien nous adresser seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer. Malgré cette mesure, les divers travaux publiés par la *VÉRITÉ* n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Les lettres nécessitant réponse devront être accompagnées d'un timbre-poste. — Envoi franco des lettres et manuscrits.

Tout ouvrage dont il sera déposé aux bureaux deux exemplaires, sera annoncé ou analysé.

**Bonne foi.**

La bouche parle de l'abondance du cœur : c'est pourquoi l'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et l'homme méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur. (Christ. — Évangile selon S. Mathieu, ch. xii, v. 34 et 35.)

**Sagesse.**

Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

(Christ. — Évangile selon S. Mathieu, ch. x, v. 16.)

**Charité.**

Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, si je n'ai pas la charité, je suis comme l'airain qui résonne, ou comme la cymbale retentissante.

(I. Épître de S. Paul aux Corinthiens, ch. xiii, v. 4.)

Bureaux à Lyon, rue de la Charité, 48.

**AVIS**

*Nous prions les personnes dont l'abonnement est expiré le 1<sup>er</sup> janvier 1867, de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur réabonnement sans le moindre retard; dans le cas contraire nous nous verrions forcé d'interrompre l'envoi de notre feuille.*

### LUMIÈRE DU SPIRITISME

(QUATRIÈME ARTICLE.)

En regard du discours que prête M. de Mirville au philosophe spirite, qu'il nous soit permis de placer notre *Credo* au sujet des faits dits merveilleux et des manifestations spirituelles. Notre journal l'a déjà donné dans plusieurs articles (*La santa casa, Monde spirituel selon le Spiritisme, Les convulsionnaires de Saint-Médard, etc., etc.*) Nous allons remettre l'abrégé de nos opinions sous les yeux des lecteurs, car c'est la clé de vérité de toute explication historique.

Ce sont des âmes humaines qui ont vécu sur la terre ou ailleurs, qui interviennent habituellement, et constituent le monde spirituel normal.

Cette explication couvre tous les phénomènes de l'histoire antique et de l'histoire moderne.

Rappelons-nous la théorie néoplatonicienne des archontes dominateurs, qui est une éclatante vérité.

Nous enseignons de même que beaucoup, en quittant notre séjour corporellement, emportent dans leur autre vie, la ténacité de leurs préjugés, de leurs sympathies, de leurs erreurs, aussi bien que des vérités qu'ils avaient pu acquérir.

Ainsi, les philosophes et les savants sont encore imbus de leurs idées et veulent les faire dominer; soit par leur influence spirituelle, soit par celle des Esprits qui les partagent.

Il en est de même des politiques qui cherchent à faire prévaloir les dynasties ou les formes de gouvernement auxquelles, de leur vivant, ils étaient attachés.

En religion également, les bouddhistes persistent quelque temps après leur mort, dans leur zèle pour les doctrines du Bouddha. C'est ce qui explique tous les prodiges de transport de statues, de reliques et des dents du Bouddha, et beaucoup de guérisons opérées par le secours de ces Esprits dans les temples et les monuments du bouddhisme, car les prodiges sont attestés par des myriades de témoins.

Les partisans du paganisme antique n'ont pas cédé, à l'état d'Esprits, la victoire prompt et facile à ce qu'ils nommaient le Galiléisme; ce qui nous rend raison de la vie de Julien, toute émaillée de manifestations théurgiques. Ils ont trompé cet empereur en l'engageant à une lutte insensée et impossible pour le passé contre l'avenir.

Le christianisme avec ses mille sectes a produit aussi des Esprits qui gardent l'exclusivisme et l'intolérance de chacune d'elles, après leur transformation, et qui interviennent spirituellement pour les appuyer et leur assurer la victoire.

C'est ainsi que l'on rend compte des faits tout spirites des quakers ou trembleurs, des méthodistes, des jansénistes auprès du tombeau de leur saint, le diacre Pâris, des prophètes Cévénols, les Camisards, guidés par des Esprits imbus des idées protestantes et partageant la haine du ministre Jurieu contre le papisme. Dans le catholicisme, les guérisons opérées par l'invocation des saints, auxquelles président les Esprits sympathiques à ces croyances, les statues merveilleuses, les images et les médailles miraculées, une foule de visions et d'apparitions, quelques-unes sont apocryphes, d'autres dirigées par les saints en personne. Tous ces faits sont dus à des Esprits plus ou moins avancés par les moyens fluidiques naturels dont ils disposent. Au sein de toutes les religions, le surhumanisme peut opérer des conversions, des guérisons et des miracles. Il y a du bon et du mauvais en toutes. Tout ce qui ne touche qu'au fanatisme, à la superstition, à des pratiques minutieuses et puériles concernant l'extérieur, est l'œuvre d'Esprits étroits, grossiers, et qui ont besoin pour progresser de beaucoup d'autres vies. Tout ce qui est moral, sérieux, utile, concernant surtout le culte intérieur et l'élevation de l'âme à Dieu, est l'œuvre d'Esprits bons. Dieu respecte leur libre arbitre et laisse le monde spirituel pénétrer chez les incarnés pour leur avan-

ément réciproque. Il y a là un motif sérieux de tolérer et de permettre une intervention particulière, qui n'existerait pas si la fausse croyance aux démons était réelle ; car ceux-ci n'ayant rien à acquérir puisqu'ils seraient éternellement mauvais, Dieu, à supposer que sa justice et sa bonté eussent pu faire de pareilles créatures, les relèguerait loin de ses enfants, comme on sépare les brebis galeuses de celles qui sont saines. La seule existence des communications spirituelles prouve que nous n'avons pas affaire aux démons, ces êtres chimériques que le christianisme a pris à l'antiquité. Cet argument est décisif et invincible. Les obsessions, les possessions, les molestations sont causées par des Esprits pervers ayant encore gardé au cœur les haines, les vengeances contre tel ou tel incarné dont ils s'emparent et qu'ils tourmentent, ministres involontaires de la justice de Dieu pour le redressement des coupables, et de sa bonté pour l'efficacité des épreuves.

A peu d'exceptions près, ce sont les âmes des défunts terrestres qui se manifestent.

Très-peu d'Esprits viennent des mondes supérieurs, car c'est une loi de la création de n'employer jamais un moyen disproportionné avec l'effet providentiel. Dieu agit avec une souveraine majesté, avec poids et mesure, et là où un de ses plus petits mandataires suffit, il n'en envoie pas de plus grands. Il agit par le supérieur immédiat sur son inférieur, et ainsi de monde à monde.

Les envoyés spirituels des régions immédiatement voisines et supérieures, sont pour nous des anges et des archanges, mais leur venue est exceptionnelle et pour les cas solennels. Quant aux incarnés plus ou moins élevés, missionnaires du Père, ils entraînent avec eux une colonne fluïdique de guides et d'assistants de leur ordre. C'est pourquoi ils ont pour leur aide le don des miracles ; ainsi de Moïse, d'Elie, et de quelques fondateurs de religions et d'institutions pour les peuples.

Mais aucun d'eux, Confucius, Zoroastre, encore moins Cakyamouni et Mahomet, ne peuvent rivaliser avec le fondateur du christianisme.

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro).

## LES MÉDIUMS GUÉRISSEURS

(DEUXIÈME PARTIE)

(Septième article.— Voir le dernier numéro.)

Il existe, avons nous dit déjà, une classe plus nombreuse qu'on ne croit de toucheurs, de rebouteurs, de *médecins du bon Dieu*. En tout pays, partout on en voit. Ils exercent ce ministère en général de père en fils, circonstance que le Spiritisme explique seul (les Esprits familiers étant le plus souvent des membres de la famille). Cette classe est pauvre, parfois mal famée à cause de sa misère et des opinions qui ont cours. Dans les temps antiques on les regardait comme suppôts et agents du diable, l'inquisition s'en saisissait et les laissait pourrir dans ses cachots quand elle ne leur faisait pas l'honneur de les brûler vifs. Aujourd'hui que l'on ne croit plus au diable, et que la foi aux Esprits n'est pas encore générale, on les répute escrocs, charlatans, dupes. Comment voulez-vous alors que ces pauvres gens obtiennent la justice qui est due à quelques uns ?

Cette classe attend son historien ou plutôt ses historiens. Il faudra pour cela s'armer de patience et de ténacité dans les recherches, avoir le temps et une certaine aisance, parcourir en touriste la France, l'étranger, s'informer des *toucheurs* vivants, de leurs spécialités, de leur pouvoir guérisseur, demander des renseignements sur ceux qui ne sont plus et dont la mémoire existe encore, recueillir ces matériaux obtenus à grande peine, les classer, les choisir, et en dresser une histoire qui sera intéressante. Ce travail sera fait tôt ou tard, car lorsqu'une œuvre même secondaire est utile, il ne manque pas de surgir des ouvriers providentiels.

Je vais expliquer pourquoi j'ai foi en eux, et pourquoi je m'y intéresse.

Dans ma famille, lorsque quelqu'un d'entre mes parents, ou des gens de la maison faisait une chute suivie de foulure, de forçure, de fracture, on n'envoyait chercher ni médecin, ni chirurgien ; mais bien une pauvre vieille courbée par l'âge, borgne et n'y voyant guère de son autre œil pour se conduire. Je ne raconterai pas les cures incessantes et continuelles qu'elle fit dans des cas plus ou moins graves. Mon récit sera personnel. Mon tour vint bientôt d'avoir besoin de ses services ; en jouant avec des camarades, à l'âge de sept ou huit ans, j'avais fait une chute sur la pierre d'un trottoir, je m'étais démis l'épaule gauche, et l'enflure avait gagné tout le bras ; je souffrais horriblement et je poussais des gémissements sans qu'aucune consolation pût m'arrêter. La vieille tarda à venir, parce qu'elle n'était pas chez elle au moment de l'accident, et je restai quatre mortelles heures dans ce triste état. Enfin elle vint, me fit uniquement sur la partie enflée et foulée le signe de la croix en appuyant avec ses doigts ; elle marmotta des mots que je ne compris pas ; l'effet fut instantané : en deux minutes le mal avait disparu, et je pus me servir de l'épaule et du bras comme si rien n'avait eu lieu. Comprenez-vous à présent pourquoi j'ai préféré ce fait peu grave et ordinaire ? C'est que ce n'est pas par oui-dire que je le sais ; on peut suspecter les auteurs d'un récit d'exagération ; ce n'est pas une guérison que j'ai vu opérer sur autrui ; on peut encore élever des doutes et craindre le compérage. Non, c'est moi-même qui ai tout éprouvé. Entendez-le bien, sceptiques, c'est moi qui ai fait la chute ; c'est moi qui me suis démis l'épaule ; c'est moi dont le bras a enflé ; c'est moi qui pendant quatre heures ai cruellement souffert ; c'est moi que *la toucheuse* a guéri radicalement. Nos savants ne seront pas embarrassés pour si peu. « J'avais entendu parler des prétendues facultés de la « vieille femme ; je l'attendais impatientement, persuadé qu'elle « me guérirait ; c'est *l'imagination* qui a tout fait. » Cette explication sera admise par tous nos docteurs en bonnet carré ; elle fera pâmer d'aise et d'admiration les *sots* parmi les gens du monde. Hélas ! y en a-t-il beaucoup qui ne le soient pas ? Mais pour moi, je ne suis pas assez savant pour concevoir comment *l'imagination* a pu faire disparaître une enflure très-prononcée, une tuméfaction rouge et profonde, des douleurs atroces ; je crois tout bonnement avoir été guéri par la toucheuse. Que voulez-vous ? je ne suis qu'un sot, et je me permets encore de donner mes qualités aux autres.

Ce trait de mon enfance resta toujours vivement gravé dans ma mémoire, et plus tard je rencontrai les œuvres de saint Evremond où je lus *le prophète irlandais*. Dans cette édition se trouvait la vie du thaumaturge racontée par lui-même. Bien que je n'aie plus ces volumes, je vais citer de souvenir, et je crois que je serai exact :

Greateriek (Valentin) vécut au xvii<sup>e</sup> siècle. D'abord militaire en Irlande, son pays, puis fonctionnaire public, il se donna comme ayant le don de guérir par le toucher toutes les maladies qu'il attribuait à des influences spirituelles. Il commença par toucher plusieurs malades et les guérit de leurs écrouelles. Puis une tièvre épidémique éclata en Irlande et fit beaucoup de victimes ; mais Greateriek intervint et sauva tous ceux qu'il put toucher. Plus sa renommée s'accroissait, plus le don de médiumnité guérissante augmentait chez notre thaumaturge. Son voyage en Angleterre fut un continuel triomphe ; on s'empressait autour de lui ; les magistrats des cités le priaient de s'y arrêter. Il eut

même l'honneur d'être mandé à la cour du roi où, s'il se fit de chauds partisans, il eut aussi ses détracteurs acharnés. On le voyait tous les jours à Londres en 1664 et 1665, entouré d'un nombre incroyable de personnes de tout sexe et de tout âge qui l'implorèrent pour le rétablissement de leur santé, qu'il restituait par son simple attouchement. On écrivit contre lui ; mais il se défendit bien dans sa lettre à Boile, où il retraça l'histoire abrégée de sa vie, suivie de certificats dont quelques-uns me parurent imposants. Ces lectures, concernant la vie et les merveilles du *roi des toucheurs*, comme je le nommais, m'impressionnèrent vivement et me corroborèrent dans ma foi.

Voilà dans toute sa naïveté l'origine de mon intérêt et de ma prédilection pour les *rebouteurs*.

Pierrart qui s'est beaucoup occupé dans sa *Revue spiritua-*  
*liste* de cette classe méconnue, s'indigne contre la magistrature qui condamne comme escrocs les *toucheurs*, sans croire aucunement à la médecine des Esprits ; il s'indigne à tort, selon nous, car les magistrats jugent selon leur conscience, et comme cette conscience dépend des croyances et des opinions reçues, ils ne peuvent pas juger autrement. L'humanité, après avoir été dominée un instant par la sombre et fanatique théologie du moyen-âge, avant d'arriver à la lumière, a été obligée de passer par la démolition et le doute. Pendant la foi aveugle et impie, on brûlait les *toucheurs* comme sorciers ; pendant le voltairianisme sceptique (et nous sommes encore là, à part le noyau formé par notre école), on les répute *charlatans*, et on les condamne comme escrocs. Ce n'est que plus tard que la vérité se fera jour sur toutes choses et notamment sur le rôle des Esprits. Le xx<sup>e</sup> siècle qui va éclore sera le plus grand siècle qu'ait encore vu le genre humain, parce qu'il éclaircira tout, bannira à jamais le fanatisme et la superstition, et faisant succéder la foi rationnelle à la foi enfantine, verra fusionner tous les cultes dans la religion universelle ; mais nous n'y sommes pas encore, nous ne faisons qu'entrevoir ces temps fortunés. Sachons les préparer, en tolérant patiemment ce que nous ne pouvons empêcher. Comment nous plaindre de ce que les juges, qui sont des hommes, soient encore imbus de préjugés, et n'aient pas notre croyance véridique, qui ne deviendra générale que plus tard ?

D'ailleurs, nous allons dire comment les médiums guérisseurs doivent se comporter pour passer sans trop souffrir la période de transition où nous sommes.

A. P.

(La suite au prochain numéro.)

## LES ORDALIES OU JUGEMENTS DE DIEU

(3<sup>e</sup> et dernier article. — Voir le numéro 47.)

Les épreuves judiciaires étaient religieusement observées chez les peuples d'origine celtique. Chaque année les druides tenaient leurs assises dans la partie la plus rapprochée du centre de chaque canton, afin de prononcer sur les affaires publiques et particulières. En ces occasions, comme le prouvent le nom et les vestiges de cet ancien usage, on allumait un grand feu, appelé *Samhin* (le feu de la paix) sur le monticule sacré ou *Carn* où se tenait l'assemblée. On mettait à l'épreuve l'innocence de l'accusé en l'obligeant de traverser pieds nus un assez long espace couvert de cendres chaudes et de charbons ardents (voyez Plin et Silius Italicus). S'il n'en éprouvait aucune atteinte, le ciel avait prononcé en sa faveur ; s'il en arrivait autrement, il était déclaré coupable par le *Breith-Neimhe*, la justice divine, et devait recevoir la mort. Il devenait l'une des victimes des fameux sacrifices humains accomplis en l'honneur du dieu Teutatès. Ce genre d'ordalie était appelé le *Gabbha-Bheil* ou l'épreuve de *Bheil*, et aujourd'hui encore, dans les vieux idiomes celtiques, Bretagne, Irlande, pays de Galles, le mot qui sert à exprimer un danger

de la plus terrible espèce est celui-là. Si quelqu'un tombant dans le feu ou dans l'eau s'en tire heureusement, on dit qu'il s'est tiré du *Gabbha-Bheil*.

L'un des procédés les plus usités de l'épreuve judiciaire chez les Celtes était aussi la fameuse *Pierre branlante*, qu'on a souvent aussi appelée *Pierre du sort*, *de la destinée*, *roulers*, mais qu'on connaît plus particulièrement en Angleterre sous le nom de *rocking-stone*, en France sous ceux de *Pierre qui danse*, *Pierre folle*, *Pierre roulante* ou *roulée*, *Pierre retournée*, *transportée*, *Pierre qui vire*, *Pierre de minuit*.

Il existe encore beaucoup de ces pierres disséminées çà et là sur la surface du globe, en Amérique, en Asie, aussi bien qu'en Europe, et la tradition des peuples y attache partout un caractère merveilleux. Au dire de la plupart des populations qui les avoisinent, elles remontent aux âges les plus reculés, les plus mystérieux de l'humanité ; d'après leurs traditions elles servaient de pierre de jugement, à connaître le sort ; un génie les habite et les fait mouvoir. Telles sont aussi les explications que donnent les paysans de France et d'Angleterre qui ont de ces pierres dans leur voisinage.

Ces pierres sont formées par deux énormes blocs de rochers, dont l'un supporte l'autre. Elles n'ont pour ainsi dire qu'un point de contact, et elles sont, pour cela, équilibrés de telle façon que le moindre choc, quelquefois le vent, suffit pour imprimer au bloc supérieur une oscillation marquée. D'autres fois elles tournent sur un pivot. Elles sont pourtant si bien affermies sur leur base qu'aucune force n'a pu les renverser depuis des milliers d'années, peut-être depuis l'époque antédiluvienne, à laquelle, selon nous, il faut faire remonter beaucoup de pierres druidiques. Si on les pousse brusquement ou avec force, elles demeurent immobiles ; une douce impulsion les met en branle. Et pourtant il en est qui ont des poids énormes, comme celle d'Huelgoat, département du Finistère, qui pèse 20,000 kilogr. ; de Tregunc et de Perros-Guirrec (Côtes-du-Nord), qui pèsent l'une 253,000 kilogr., l'autre 50,000 kilogr. L'Angleterre cite sa fameuse pierre branlante du Cornouaillés, que Borlase, un de ses antiquaires, a décrite. Elle n'a pas moins d'un million quatre cent dix mille livres de pesanteur. Elle n'est pas moins surprenante par sa position que par sa masse. « Comment, s'écrie Borlase, a-t-on pu, à une époque où les arts mécaniques étaient inconnus, transporter là une pareille masse et l'y mettre en équilibre ? » C'est là, en effet, un grand problème, problème dont le spiritualisme seul peut donner raison. Nous nous y appesantirons plus loin. Revenons à l'examen de ces pierres considérées comme monuments probatiques.

Disons d'abord qu'elles étaient, comme la plupart des menhirs, consacrées au soleil. A Sivry, province de Hainaut (Belgique), près de la hauteur de Jumont (mont de Jupiter), existe encore dans la solitude d'un bois une pierre branlante. La tradition veut qu'elle s'inclinait au lever du soleil pour répondre aux questions de ceux qui allaient la consulter. La pierre de Minuit à Pont-le-Voy, arrondissement de Blois, est ainsi appelée parce qu'elle passe pour tourner à la Noël. On sait que la Noël, le *new-hel* (nouveau salut), était la plus grande fête du soleil. Alors cet astre, après avoir, en s'éloignant de notre hémisphère, plongé ses habitants dans le deuil, reprend sa marche vers eux et vient, nouveau sauveur, les réjouir de ses feux. C'est pourquoi les chrétiens, au VI<sup>e</sup> siècle, ne manquèrent pas d'y placer la naissance de Jésus-Christ, arrivée quatre mois plus tard.

A Baalbek, c'est-à-dire la ville du soleil, l'Héliopolis de la Syrie, se trouvaient des pierres branlantes dont plusieurs auteurs de l'antiquité ont parlé. Ces pierres étaient l'objet d'une vénération particulière à l'égal des *Bétyles*, autres pierres qu'on disait animées, ou qui, parce qu'elles étaient tombées du ciel (aérolithes, pierres de foudre), passaient pour être de puissants talismans. Les pierres branlantes elles-mêmes étaient quelquefois appelées *Bétyles*, c'est-à-dire saintes, et c'est de ces pierres que parle le Phénicien Sanchoniaton, contemporain de Moïse, qui en attribue l'origine au Dieu *Celus* ou *Ouranos*, le Ciel. Aujourd'hui encore, çà et là on semble reconnaître ces explications antiques dans les croyances traditionnelles de certains peuples.

Il y a dans les Pyrénées ainsi que dans la vallée de la Romanche, versant occidental des Alpes, des pierres branlantes qui passent parmi les montagnards pour avoir la propriété de former des orages et de provoquer la foudre.

Les anciens comurent parfaitement l'usage et le caractère particuliers de la pierre branlante. Les Egyptiens en érigeaient religieusement et les consultaient comme des oracles (voyez Bryant, *Annal. Mytholog.*, t. III; Stukeley, *Descript. d'Abury*, ch. XVI.) Il en fut de même des Chananéens et des Phéniciens, De là la *lithomancie* ou divination par la pierre. Dans le poème des *Pierres*, attribué à Orphée, il est fait mention d'une qu'Apollon donna au Troyen Héléus. Cette pierre, dit le poète, s'appelle *siderites* et a le don de la parole. On lit dans le *Myriobiblon* de Photius un passage de l'histoire perdue de l'Egyptien Ptolémée Ephestion, par lequel on voit qu'il s'élevait sur les côtes de l'Océan une grande pierre branlante, très-célèbre dans la plus haute antiquité sous le nom de *Pierre Gigonienne*. La description en est ainsi faite : Quoique susceptible parfois d'être mise en branle comme la simple tige d'une asphodèle, elle ne pouvait d'ordinaire être mue par aucune force humaine. Près d'Harpasa, ville d'Asie, assure Plinè, il y avait une pierre colossale que l'on pouvait mouvoir d'un seul doigt, mais qui résistait si toute la force du corps était employée à la pousser (lib. II, cap. 38°). Selon Appollonius de Rhodes (*Argonaut.*, I, v. 1304), l'équilibre délicat de ces stèles (ou pierres) n'était pas quelquefois un ouvrage de l'art, mais l'effet d'une influence sainte. De là l'idée exprimée dans la *Fie d'Isidore de Séville* qu'un génie attaché à ces pierres les faisait remuer. Toutefois le savant chroniqueur ajoute qu'il n'est pas à supposer que ce génie soit de la classe des démons malfaisants (voyez sa vie dans Photius d'après Damascius).

L'*Atizoé* ou *Pierre d'argent* des Perses est célèbre dans l'histoire comme pierre mouvante. C'est en la consultant que les mages procédaient à l'élection des rois. Ainsi en fut-il de la fameuse pierre de *Lia-Fail*, dans l'ancienne Irlande, et l'habitude d'élever les rois gaulois ou germains nouvellement élus sur les dolmens ou pierres consacrées semble se rattacher à cette antique coutume d'Orient et d'Occident.

Aussi l'Irlande aussi bien que le pays de Galles, l'Ecosse et les îles adjacentes comptent plus d'un *rocking-stone*. Nous avons parlé de celui du Cornouailles. On connaît l'*Upon-little*, c'est-à-dire le *grand sur petit*, du comté de Sussex, qui pèse un million de livres; mais ce qu'on connaît moins, c'est d'abord la pierre branlante que détruisirent les soldats de Cromwel près de Balvaïrd, la *ville du barde* ou *du druide*, et que Roger Sibbald a décrite dans son histoire de *Fife and Kinross*; ce sont aussi les pierres miraculeuses de l'île d'Iona. Là, comme en Ecosse, on les appelle *Clacha-Brath*, ou *pierres du jugement*. On s'en servait pour décider les causes douteuses comme on le faisait par le *gabbha-bheil*, ou épreuve du feu. Le peuple de ces contrées, d'après des croyances traditionnelles, dit que le monde doit finir quand ces globes à force de tourner auront usé le piédestal qui les soutient; c'est-à-dire que le monde n'est pas encore près de sa fin, car depuis que les pierres oracles sont en équilibre elles ne paraissent guère s'être usées par le frottement. Mais les druides, de l'enseignement desquels les peuples bretons sont le lointain écho, n'avaient-ils pas pour dogme l'éternité du monde?

Parmi les autres *rocking-stones*, les plus connus de la Grande-Bretagne sont ceux du coteau de Golcar dans le Yorkshire, et des marais de Stanton-Moor. On a retrouvé de ces pierres oracles dans le Massachussets, aux Etats-Unis, et au Mexique. Celles du Mexique, ont été décrites dans les *Antiquités* de ce pays de Dupaix. L'une d'elles, d'une grosseur colossale, se tient en équilibre sur le sol même, à la surface d'un terrain rocheux.

Ainsi en est-il, en France, d'une pierre branlante énorme qu'on rencontre dans le département de Maine-et-Loire, entre Montfaucon et Saint-Germain.

Les autres pierres mouvantes les plus dignes de remarque de

la France sont celles de Cros, sur la route de Clermont au mont Dore, ayant 21 pieds dans la plus grande dimension; celles des environs de Castres, celles qu'a décrites M. Baraillon dans son *Mémoire sur les ruines de l'antique ville de Toul* (Creuse), enfin celles du Périgord, dont a parlé M. le marquis de Tallefer dans son savant ouvrage sur les antiquités de Vésone. Il cite le roulers de la Garde, près la Rochebeaucourt; celui de Branlo-Bruno, entre Beleynas et Villamblard; une autre pierre qu'on trouve entre Bourdeilles et le Chadeuil; celle enfin qui existe près de la ville d'Excideuil, et qui est connue sous le nom de *Pierre Grétière*. Il y a aussi dans le département de la Dordogne la pierre qu'on trouve sur la commune de Saint-Etienne près du ruisseau connu sous le nom celtique de la *Doue*. Cette pierre, qui a 14 pieds de long sur 10 de large, s'incline, comme la plupart des roulers, de l'est à l'ouest, et rappelle par là un rite particulier à l'ancien culte du soleil, qui régna sur les Gaules comme chez la plupart des peuples du monde primitif.

Quand on interroge minutieusement les traditions populaires, on voit qu'en France comme ailleurs la pierre branlante fut un monument probatique. Beaucoup servaient plus particulièrement d'épreuve judiciaire dans les cas d'adultère. C'est du moins l'avis d'un savant qui les a décrites, M. Baudouin de Maison-Blanche.

« Consultant, dit-il, le génie superstitieux de nos pères, et la « tradition qui suppose ces pierres destinées à faire connaître « les maris dont les femmes ont trahi la foi conjugale et les « filles qui ont manqué à l'honneur, j'ai présumé que dans ses « doutes sur la fidélité de son épouse, un Gaulois s'adressait « aux druides, qui conduisaient les époux ou les amants à la « pierre d'épreuve. Aussi la pierre branlante du *Jaudet* « s'appelle-t-elle encore *Roc'hwerre-het*, la *Roche aux vierges*. « Ailleurs, ajoute-t-il, presque toutes les pierres d'équilibre « s'appellent la pierre aux *coc...*, » c'est-à-dire aux maris trompés.

(Extrait de la *Revue Spiritualiste*.)

## BIBLIOGRAPHIE

NOUVEAUX PRINCIPES de PHILOSOPHIE MÉDICALE, par le D<sup>r</sup> N.-M. Chauvet.

En attendant que nous analysions cet ouvrage, nous le recommandons avec instance à quiconque s'occupe de philosophie.

AVIS. — On nous prie d'annoncer dans ce journal que les œuvres spirites de feu M<sup>me</sup> E. Dozon, seront désormais vendues à des conditions vraiment exceptionnelles. Qu'on en juge :

RÉVÉLATIONS D'OUTRE-TOMBE (quatre volumes contenant chacun de 325 à 330 pages d'impression), 1 fr. le volume au lieu de 3 fr.

POLITIQUE ET RELIGION, forte brochure, 50 c. au lieu de 2 fr. 50.

AUX ENFANTS DU SPIRITISME, 50 c. au lieu de 1 fr.

RÉVÉLATIONS D'OUTRE-TOMBE, REVUE SPIRITE MENSUELLE (15 N<sup>os</sup> contenant chacun 32 pages d'impression, grand in-8°, complet), 5 fr. au lieu de 15 fr.

Ajouter un timbre-poste de 20 c. pour chacun des volumes, et un de 10 c. pour chaque brochure ou N<sup>o</sup> de la REVUE.

L'occasion est excellente pour ceux de nos frères qui n'auraient pas encore en leur possession les ouvrages de M<sup>me</sup> E. Dozon. Et, au point de vue du fait, c'est-à-dire des communications, ils sont un précieux document pour servir à l'histoire du Spiritisme contemporain.

S'adresser à M. A. Delanne, 319, rue St-Denis, Paris, ou aux bureaux de *La Vérité*.

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.